



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

Montpellier, le 1^{er} septembre 2024

Inspection Pédagogique Régionale

Les IA IPR d'histoire-géographie

Affaire suivie par :
IA PR d'histoire-géographie

à

Rectorat
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s d'histoire-géographie
S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Lettre de rentrée 2024 - 2025

Chères et chers collègues,

Nous vous retrouvons avec grand plaisir en ce début d'année scolaire. Nous espérons que cet été, rythmé notamment par les Jeux Olympiques, vous aura permis de prendre un repos bien mérité. Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs qui rejoignent l'académie de Montpellier et adressons nos félicitations à tous les lauréates et lauréats des concours.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement en faveur de la réussite de tous les élèves de l'académie au cours de l'année scolaire précédente. Nous savons pouvoir compter sur votre professionnalisme pour « Ne laisser aucun élève au bord du chemin » comme y invite la [circulaire de rentrée](#). Nos disciplines, par la richesse de leurs enseignements et de leurs démarches, participent à l'émancipation des élèves pour leur permettre de réussir et s'épanouir à l'École et dans le futur. Elles les préparent à l'exercice de la citoyenneté en faisant vivre les valeurs républicaines, une des quatre priorités du [projet d'académie 2024-2027](#). Par l'étude des choix des acteurs passés et l'examen de ceux du présent, qu'ils soient individuels ou collectifs, l'histoire, la géographie et l'EMC outillent nos élèves pour appréhender la complexité, dépasser les représentations et raisonner en citoyens éclairés. C'est un projet civique toujours stimulant et pédagogiquement exigeant.

Communication de l'inspection

Dans un souci de les limiter le nombre de mails dont vous êtes destinataires tout en facilitant l'accès aux informations institutionnelles, l'inspection d'histoire-géographie inaugure cette année un nouveau mode de communication. Nous vous proposerons de manière régulière une lettre d'information rassemblant les appels à projet, les inscriptions aux différents concours et l'ensemble des actualités institutionnelles ou communiquées par nos partenaires. Vous avez déjà été destinataires de la première lettre en date du 6 septembre. Ces informations ensuite seront regroupées dans [quatre documents de synthèse](#) régulièrement actualisés ; vous y trouverez également l'ensemble des programmes d'enseignement et des textes encadrant les différents examens. De manière plus ponctuelle, une lettre numérique trimestrielle permettra un focus sur une thématique disciplinaire et la présentation de ressources.

L'Enseignement moral et civique

Au cœur du projet civique de l'École, le nouveau programme d'Enseignement moral et civique (EMC) paru au [Bulletin officiel n°24 du 13 juin 2024](#) occupe une place toute particulière. Il entre en application de façon progressive au cycle 4 et au lycée, avec une mise en œuvre des niveaux 5^{ème} et 2^{nde} à partir cette rentrée. Le programme entièrement réécrit du cycle primaire au cycle terminal donne un cadre à cet enseignement plus lisible au collège, plus guidant au lycée. Il structure le parcours citoyen de l'élève et vise à renforcer leur engagement dans des projets articulés à l'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information, et au développement durable. Ainsi au cycle 4, les élèves devront obligatoirement participer à une action (concours, projet, etc.) d'EMC chaque année et pourront bénéficier à cette fin d'enseignements supplémentaires dans la limite de 18 heures.

Afin de vous accompagner dans l'appropriation de ce nouveau programme, des temps de présentation de l'équipe d'inspection et des modules de formation continue seront proposés dès le premier trimestre puis tout au long de l'année scolaire. Vous trouverez prochainement sur le portail pédagogique académique des ressources conçues par un collectif de professeurs et progressivement mises en ligne. Certaines seront présentées et commentées dans des webinaires auxquels vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le [site de l'E AFC](#). Dans une logique d'approfondissement, vous pourrez également vous saisir des modules dédiés à la didactique et à la pédagogie de l'EMC qui complètent l'offre de formation en interrogeant la posture du professeur face à l'enseignement des questions vives, la mise en œuvre de débats, ou l'élaboration de projets en lien avec les « éducations à ». Enfin le Vademecum [Éduquer à la citoyenneté](#) au cycle 4 est un document de cadrage utile pour impulser des actions au sein de vos établissements.

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme

L'attentat contre la synagogue de la Grande Motte et le contexte global de montée des violences antisémites et racistes doivent renforcer notre détermination à refuser toutes formes de discriminations, à défendre le respect de la dignité humaine et l'égalité en droit de tous les citoyens. Les professeurs d'histoire-géographie sont régulièrement confrontés à ces problématiques dans le cadre de leurs enseignements mais aussi dans la vie quotidienne des établissements. Ils ont, du fait de leurs compétences, un rôle important à jouer auprès des élèves mais aussi de leurs collègues souvent moins bien armés pour faire face à des situations difficiles. Parce que ces actes engendrent de la souffrance et portent atteinte aux fondements du Pacte républicain, la mobilisation de tous les personnels est nécessaire. Il faut rappeler que la parole raciste ou antisémite n'est pas une opinion mais bien un délit qui relève de loi pénale. Mais il faut également prévenir en accordant du temps à ces questions sensibles dans nos enseignements et en signalant tout comportement inquiétant. Un courrier de Madame la Rectrice adressé aux chefs d'établissement le 5 septembre rappelle cette nécessité et assure les équipes du soutien institutionnel. Permettre à tous les élèves de comprendre et de s'approprier les valeurs démocratiques est au cœur de nos missions, du projet de l'académie et du pacte Républicain.

De nombreuses ressources ont été produites pour vous accompagner dans cette lutte contre toutes les formes d'intolérance et de discrimination.

Sur le site Eduscol

Vademecum [Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine](#)

Vademecum [La laïcité à l'École](#)

Sur le site académique

Livret du pôle Valeurs de l'académie de Montpellier « [Faire vivre les Valeurs au sein de chaque école et de chaque établissement](#) ».

Au collège : consolider les savoirs fondamentaux

L'objectif d'élévation du niveau scolaire de tous nos élèves, dans un contexte de grande hétérogénéité des classes, nécessite de poursuivre le travail engagé pour différencier les apprentissages. L'histoire, la géographie et l'EMC concourent à l'acquisition des savoirs fondamentaux. Le professeur d'histoire-géographie doit ainsi prendre toute sa place dans le travail engagé au sein des conseils école/collège avec les professeurs des écoles afin d'assurer la continuité des apprentissages en cycle 3. D'autre part, cette année, les évaluations nationales en français et en mathématiques feront l'objet d'un envoi individuel à tous les professeurs, dès novembre, des résultats de leurs élèves mais aussi de leur établissement et de l'académie. Ces données sont un outil précieux pour mieux identifier le niveau de compétences des élèves en début d'année et proposer un enseignement différencié des compétences disciplinaires. Enfin, le dispositif « Devoirs faits » se poursuit, de façon obligatoire en 6^{ème} et pour les élèves volontaires de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Le tome 2 du Vademecum « Devoirs faits » paru en 2022 reste une ressource utile pour accompagner ce travail commun.

A cette date, nous attendons la parution du texte sur l'évolution attendue du DNB. Elle devrait modifier la pondération du contrôle continu et des résultats aux examens pour l'obtention du diplôme. Nous reviendrons vers vous à ce sujet, une fois le texte paru.

Au lycée : poursuivre la réflexion sur l'évaluation

Nous vous invitons à poursuivre le travail collectif conduit depuis plusieurs années pour déterminer un projet d'évaluation disciplinaire cohérent et concerté. Ce projet doit permettre, au-delà du nombre d'évaluations à considérer, une réflexion commune sur la nature des exercices proposés dans le cadre du contrôle continu en Tronc Commun. Si les exercices proposés dans la BNS restent une référence, il importe de diversifier davantage les supports d'évaluation afin d'appréhender globalement les apprentissages liés à l'écrit et à l'oral dans une logique d'acquisition progressive des compétences. En HGGSP, la temporalité des épreuves est à présent installée. Le travail engagé lors des formations de l'an passé et les nouvelles échelles descriptives proposées ont permis d'améliorer l'harmonisation des corrections. Les élèves sont nombreux à exprimer leur intérêt pour la spécialité et les bons résultats obtenus cette année devraient conforter leur choix. Cette réflexion sur l'évaluation doit encore être approfondie et partagée au sein des équipes. Enfin, l'évolution de l'épreuve du Grand Oral qui implique une prise de parole plus longue renforce la nécessité d'une préparation tout au long du cycle terminal intégrée à la programmation.

Nous vous rappelons que des ressources sont disponibles sur le portail pédagogique académique pour vous accompagner sur la [préparation du Grand oral](#), de l'épreuve d'HGGSP et plus globalement dans votre enseignement. Les [différentes propositions](#) sont axées autour des compétences qui seront indispensables aux élèves dans l'enseignement supérieur (argumentation, autonomie, esprit critique, oral notamment) et identifient les situations d'apprentissage propices à leur acquisition. Nous remercions chaleureusement tous les collègues du groupe de travail engagés auprès de Frédérique Barde.

Pour le collège comme le lycée, vous trouverez sur le [portail pédagogique disciplinaire](#) des ressources pédagogiques proposées par des professeurs de l'académie, une veille documentaire et des liens vers des sites en lien avec nos disciplines. Nicolas Perez, Interlocuteur Académique du Numérique (IAN) en histoire-géographie, prendra cette année en charge la vie de ce portail pédagogique académique.

RENDEZ-VOUS DE CARRIERE, VISITES D'ACCOMPAGNEMENT ET INSPECTIONS

Dans le cadre du PPCR, les rendez-vous de carrière sont positionnés aux 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons. Les professeurs éligibles ont reçu un mail au cours de l'été. Les professeurs sont informés 15 jours avant la date du RDVC par un mail sur leur boîte électronique académique. Ces rendez-vous de carrière seront menés par les IA IPR Laurence Alessandria et Danielle Le Prado Madaule, et par les professeurs chargées de mission d'inspection qui contribuent à la vie de l'équipe d'inspection depuis plusieurs années à présent : Frédérique Barde, Céline Bernabé et Laurence Loyon.

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites d'accompagnement peuvent être conduites. Vous pouvez en bénéficier à tout moment de votre carrière pour être conseillé dans vos pratiques didactiques et démarches pédagogiques. Elles peuvent également être sollicitées par le chef d'établissement ou relever d'une initiative des corps d'inspection. Elles peuvent être réalisées par l'équipe de professeurs chargés de mission d'inspection, Émilie Defolie, Yoram Azerad, Michaël Pardon. Des visites conseils sont menées auprès des professeurs contractuels afin de les accompagner dans la construction des gestes professionnels, de les conseiller et de les orienter vers la préparation du CAPES interne. Ils trouveront de nombreux conseils et ressources dans le [livret d'accueil disciplinaire](#) qui leur est destiné.

Enfin, une inspection donnant lieu à un rapport est organisée dans le cadre des procédures de titularisation des agrégés stagiaires, des personnels en reconversion au titre du détachement ou du BOE, éventuellement des autres professeurs stagiaires sur décision des corps d'inspection.

FORMATION

Formation initiale

Certaines équipes seront amenées à accueillir des collègues ou des étudiants en formation dont la nature des stages varie selon leur statut. Au cours de leurs deux années de Master MEEF, les étudiants suivent des stages d'observation ou de pratique accompagnée pour se préparer à l'enseignement et aux épreuves du concours. Nous remercions tous les collègues qui les accueillent. Certains d'entre eux ont choisi une situation d'alternance et prennent en charge des classes. Le concours reste également ouvert à des étudiants qui ont suivi des Masters recherche. Vous allez ainsi rencontrer dans vos établissements des professeurs en formation issus de ces différents parcours. Parmi ces collègues, certains exercent à mi-temps : ce sont de jeunes enseignants titulaires d'un Master recherche, lauréats d'un concours externe. D'autres exercent à plein temps, ils sont titulaires d'un Master MEEF, lauréats d'un concours externe, ou lauréats d'un concours interne après une expérience en qualité de contractuel, ou bien encore personnels en reconversion issus de la fonction publique. Tous ces collègues ont besoin de votre expérience pour réussir leur entrée dans le métier et nous remercions vivement tous ceux d'entre vous qui ont accepté de les accompagner par une mission de tutorat. Les tutrices et tuteurs peuvent compter sur le soutien de l'équipe d'inspection et des Professeurs Formateurs Académiques (PFA) : Nicolas Barthélémy, Émilie Defolie, Nathalie Soulas et Annabel Guyon.

Formation continue

L'École académique de la formation continue (EAFC) met en place de nouvelles modalités d'inscription aux formations. Vous pouvez consulter l'ensemble du programme académique de formation 2024-2025 sur le site de [l'EAFC](#) et plus spécifiquement celui dédié à l'histoire-géographie en suivant [ce lien](#). Les modalités d'inscription ont été détaillées dans la première lettre d'information « [En bref..](#) » de l'inspection pédagogique régionale.

SECTIONS EUROPENNES, BINATIONALES ET INTERNATIONALES

Une nouvelle dynamique d'ouverture de enseignements à l'international a été impulsée depuis 2022 avec la transformation de l'option internationale du baccalauréat (OIB) en un Baccalauréat Français International (BFI) dont la première session a eu lieu en 2024. Dans l'académie, en plus des sections OIB existantes, plusieurs sessions BFI ont été créées principalement dans des territoires ruraux. L'histoire-géographie est enseignée en langue étrangère dans ces sections. Vous trouverez toutes les informations relatives au BFI sur la page Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3043/baccalaureat-francais-international-bfi>

Les programmes des sections binationales ont été entièrement renouvelés et sont à présent mise en œuvre sur l'ensemble du cycle. Les professeurs disposent d'importantes ressources mises en lignes.

ABIBAC : [Programmes et ressources](#)

BACHIBAC : [Programmes et ressources](#)

Un glossaire de géographie français-espagnol/espagnol-français destiné aux professeurs et à leurs élèves est téléchargeable sur la page. Au-delà d'un instrument lexical, il s'agit d'un outil pour la mise en œuvre du programme car il permet d'appréhender les concepts dans les deux langues, selon les thématiques du programme. Il propose également des ressources en ligne en français et en espagnol.

ESABAC : [Programmes](#)

Les [programmes académiques de la DNL en SELO](#) restent inchangés.

Un parcours m@gistère sera prochainement ouvert à l'inscription (module 103972) : vous y trouverez tous les textes de référence, des ressources et des exemples de séances. Il est particulièrement destiné aux professeurs qui envisagent de préparer la certification ou qui débutent dans l'enseignement de la DNL

Nos disciplines sont concernées par de nombreux concours et actions éducatives proposés le plus souvent en partenariat avec des associations ou d'autres ministères couvrant des domaines très variés et dont vous serez informés par la lettre de l'inspection ou, plus ponctuellement, par la liste de diffusion. Vous retrouverez aussi de nombreuses informations, contacts et ressources dans le livret du pôle Valeurs académique : « [Faire vivre les Valeurs au sein de chaque école et de chaque établissement](#) ».

Ces différents concours et actions participent à l'éducation à la citoyenneté par la mise en place de démarches pédagogiques participatives suscitant un engagement individuel et collectif des élèves. Ils contribuent à fédérer un groupe classe autour d'un projet commun et dynamisent les temps d'apprentissage en permettant aux élèves de s'investir pour apprendre ensemble, travailler dans l'action et dans l'interaction, être initiés à des méthodes de travail et de recherche. Les formats des réalisations finales sont très souvent libres, offrant ainsi aux enseignants comme aux élèves des espaces de réflexion et de créativité. C'est également parfois l'occasion pour eux d'échanger avec des élus et de découvrir des musées ou le fonctionnement d'établissements administratifs tels que les services des archives ou les mairies. C'est enfin souvent une modalité privilégiée de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Nous remercions les professeurs engagés dans les [services éducatifs](#) pour les actions qu'ils proposent tout au long de l'année.

Vous trouverez un tableau synthétique des actions et concours relatifs à la mémoire et la citoyenneté sur [la page dédiée du site académique](#).

Les actions mémorielles ou en lien avec la Défense peuvent bénéficier de soutien financier dont vous trouverez les modalités avec ce [lien](#).

Le [portail pédagogique EDD](#) propose également des ressources sur les différentes actions éducatives au sein desquelles nos enseignements trouvent toute leur place.

Nous attirons particulièrement votre attention sur la possibilité qui vous est offerte de concevoir des projets et de les financer dans le cadre de « Notre École Faisons la Ensemble ». Nous vous recommandons de travailler à la conception du projet en équipe d'établissement afin de déposer un dossier unique et cohérent qui s'appuie sur une problématique partagée. Il est possible de déposer un projet déjà suivi par la CARDIE en parallèle. Un [guide du dépôt de projets](#) peut vous orienter dans vos démarches.

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez besoin d'informations complémentaires. Vos chefs d'établissement sont également des personnes ressources pour constituer ces dossiers.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Les Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux